MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE / Union - Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

Abidjan, le



NOTE DE SERVICE N° 9 1 DU 26 AVR 2012 (DIFFUSION GENERALE)

Objet: Changement d'adresse

<u>Réf.</u>: Courrier UNIPL n° ESJ-2012/026 du 13 Mars 2012

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble des services que le siège de l'Union Ivoirienne des Professions Libérales (UNIPL) est désormais à l'adresse suivante : Il Plateaux les Vallons-Rue des Jardins, Lot 1717-îlot 174, Tél 22 44 26 98 / Fax. 22 41 26 97 Cel. 08 53 78 09.

J'invite, en conséquence, les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de cette nouvelle adresse.

P/LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES PJ-LE-DIRECTEUR GENERAL ADJOINT